

# Charte des Randonneurs

## Randonner aujourd'hui, préserver demain

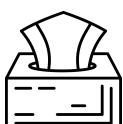
### 6 bons réflexes pour contribuer au respect de l'environnement :

- Je prends connaissance des zones de quiétude et de la réglementation
- Je reste sur les itinéraires balisés dans les zones de quiétude
- Je respecte le silence de la nature
- Je tiens mon chien en laisse
- Je privilégie les activités en journée
- Je respecte les panneaux de signalisation temporaire liés aux actions de chasse, aux zones de travaux forestiers...

### Le bivouac : mode d'emploi :

- J'opte pour un campement léger (petite tente ou belle étoile)
- Je pose ma tente pour 1 nuit seulement
- Je m'installe à l'écart des sentiers et des habitations
- Je n'allume pas de feu
- J'emporte mes déchets en repartant et je laisse place nette
- Je respecte la faune et la flore
- Je monte ma tente juste avant la nuit et range mon campement dès le lever du soleil

### A noter : La durée de vie des déchets :



3 mois  
mouchoir en papier



2 à 5 ans  
chewing-gum



1 à 15 ans  
Mégot de cigarette



100 à 450 ans  
Emballages



100 à 1000 ans  
Bouteille en plastique



100 à 500 ans  
Canette



psssst on vous rappelle que le bivouac est interdit dans un périmètre de 50m autour des Lacs du Ballon et de la Lauch ainsi que dans la zone de protection du Langenfeldkopf-klintzkopf..

